



# Réunion de la Commission Locale de l'Eau

LALANDE DE FRONSAC, SALLE DU CONSEIL,  
15 octobre 2019

COMPTE RENDU

Membres de la  
Commission Locale de l'Eau (CLE) Dordogne Atlantique

13 membres présents ou représentés

Ordre du jour :

*Points décisionnels / Points informatifs*

- Introduction et adoption du compte-rendu de la précédente réunion de la CLE
- Diagnostic du SAGE
  - Présentation
  - Tables rondes autour des 4 thématiques
  - Restitution des travaux collectifs
- Questions diverses

### **Etaient présents ou représentés (13 membres) :**

#### Collège des collectivités (4 membres présents) :

**M. Serge FOURCAUD**, Président de la CLE, Maire de Bonneville-et-Saint-Avit-de-Fumadières

**M. Jean GALAND**, Conseiller départemental de Gironde

**M. Roland FRAY**, Vice-Président en charge du développement durable à la Communauté d'Agglomération de Bergerac

**M. Jean JOUANNO**, Président du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers

#### Collège de l'Etat (3 membres présents ou représentés) :

**Mme. Sophie MIQUEL**, Représentante de la Préfecture de Dordogne

**M. Bruno LEMENAGER**, Représentant de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

**Mme. Joana GARAT**, Représentante de l'Agence Française pour la Biodiversité

#### Collège des usagers (5 membres présents ou représentés) :

**M. David THOMAS ARCHAMBEAU**, Electricité De France UP Centre

**M. Jean-Marc GAROT**, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

**Mme. Simone SALVARELLI**, UFC Que Choisir Région Nouvelle Aquitaine

**M. Cédric DE COLLASSON**, UNICEM Nouvelle Aquitaine  
**M. Brunon MONTI**, Conservatoire d'Espaces Naturels Aquitaine

#### **Pouvoirs (1 mandat) :** Collège des collectivités (1 mandat) :

**M. Bernard LAURET**, Maire de Saint-Emilion, donne mandat à **M. Serge FOURCAUD**

#### Assistaient également à la réunion :

**Mme. Célia NIGAY**, Agence de l'Eau Adour-Garonne

**Mme. Nathalie JACQUEMIN**, Département de la Dordogne

**Mme. Arancha SIMO**, département de la Gironde

**M. Arnaud DENOUEIX**, Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne

**Mme. Christine GUERIN**, EPIDOR

**Mme. Lydie RIERA**, EPIDOR

**M. Mickaël THOMAS**, EPIDOR

**M. Frédéric MOINOT**, EPIDOR



# Introduction



**M. Jean GALAND**, Vice-président de la CLE du SAGE Dordogne Atlantique, ouvre la séance à 9 h 30 en remerciant tout d'abord les membres de la CLE, et autres participants, d'être présents en cette quatrième séance de travail. Il souligne le plaisir qu'il a d'accueillir tout un chacun dans les locaux de la mairie de Lalande de Fronsac et rappelle la richesse historique de la commune, notamment la découverte de vestiges gallo-romains.

**M. Serge FOURCAUD**, Président de la CLE introduit la séance de travail en rappelant l'ordre du jour et remercie M. Jean GALAND pour son chaleureux accueil. Il relève également la présence de M. Jean JOUANNO, représentant du Syndicat mixte Eaux et rivières de l'Entre-deux-Mers (SMER'E2M) au sein de la CLE, en

lieu et place de M. Jean-Claude MAILLAT, représentant du Syndicat Mixte des 3 Bassins (SM3B) aujourd'hui dissous.

**Mme. Christine GUERIN**, présente brièvement les différents points à l'ordre du jour, rappelle les conclusions de la dernière séance de CLE et explicite l'organisation de la journée.





# Adoption du compte-rendu de la précédente réunion de CLE

---

**M. Serge FOURCAUD** indique que le compte-rendu adressé préalablement à la tenue de la présente séance de la CLE n'a fait l'objet d'aucun retour.

Après avoir interrogé l'assistance sur d'éventuelles remarques, **le compte-rendu de la réunion de la CLE du 1er juillet 2019 est adopté.**

Le compte-rendu de la réunion de la CLE du 1<sup>er</sup> juillet 2019, portant sur l'adoption par la CLE de l'état initial du SAGE et sur les étapes à venir de diagnostic, est adopté à l'unanimité.



# Diagnostic du SAGE : Présentation

Le Président donne la parole à Mme. Christine GUERIN pour aborder le point 2 de l'ordre du jour inhérent aux à la présentation de la phase de diagnostic du SAGE.

**Mme. Christine GUERIN** évoque :

- L'articulation de la phase de diagnostic avec les autres phases SAGE
- Les modalités de sa co-construction : séance de travail CLE, commissions thématiques, échanges avec le territoire, travail d'analyse
- Les principes du diagnostic et sa finalité
- L'organisation de la journée de travail (4 tables rondes matin et après-midi).

Elle explique que la phase de diagnostic marque le passage d'une mise à plat des connaissances techniques (phase d'état des lieux) à une vision plus stratégique du territoire. La rencontre du jour et les commissions thématiques à venir auront pour objectif de rechercher le partage d'un regard stratégique.

A cette fin, M. Christine GUERIN indique que les participants vont être amenés à s'exprimer autour de 12 enjeux prédéfinis regroupés sous 4 thématiques :

- Quantité,
- Qualité,
- Milieux,
- Gouvernance/Aménagement du territoire.

Elle insiste sur le fait que ces 12 enjeux qu'elle énonce (voir tableau ci-dessous), ne sont pas figés mais une « porte d'entrée » à la discussion autour de ce qui est « en jeu » sur le territoire de Dordogne Atlantique.

<p><b>QUANTITE</b> – « <i>La vulnérabilité du territoire face aux risques d'inondation et de sécheresse</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Enjeu 1</u> : Risques inondation des vallées par débordements fluviaux et, également par submersions marines, pour la Dordogne sous influence fluvio-maritime : acceptation, adaptation, prévention</li> <li>✓ <u>Enjeu 2</u> : Diminution du ruissellement et de ses impacts</li> <li>✓ <u>Enjeu 3</u> : Récurrence et sévérité accrue des étiages des affluents de la Dordogne : une nécessaire recherche d'équilibre entre la disponibilité en eau et les besoins utiles aux usagers ainsi qu'aux milieux naturels</li> </ul>
<p><b>QUALITE</b> – « <i>Une qualité des eaux superficielles et souterraines compatibles avec les exigences environnementales, les usages eau potable, voire de tourisme</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Enjeu 1</u> : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : la qualité des eaux</li> <li>✓ <u>Enjeu 2</u> : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : l'assainissement et les rejets dans les milieux</li> <li>✓ <u>Enjeu 3</u> : Durabilité de l'offre quantitative et qualitative en eau potable</li> </ul>
<p><b>MILIEUX</b> – « <i>Une biodiversité remarquable mais en péril</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Enjeu 1</u> : L'expression du potentiel écologique des milieux aquatiques</li> <li>✓ <u>Enjeu 2</u> : L'inscription des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement</li> <li>✓ <u>Enjeu 3</u> : La compatibilité de la qualité des milieux aquatiques et humides avec les usages qu'ils supportent</li> </ul>
<p><b>AMENAGEMENT, GOUVERNANCE, PAYSAGES</b> – « <i>Les défis patrimoniaux et sociétaux à relever autour de l'eau</i> »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <u>Enjeu 1</u> : La question de l'eau : une collaboration intersectorielle, entre orchestration du jeu d'acteurs et recherche indispensable d'un partenariat</li> <li>✓ <u>Enjeu 2</u> : Les berges et bords de Dordogne (et de ses affluents ?) comme espaces de loisirs, de sports mais également de lien social et de mise en valeur du patrimoine (culture, bâti, biodiversité)</li> <li>✓ <u>Enjeu 3</u> : La richesse patrimoniale, les identités paysagères, leur mise en valeur et la notion d'appartenance au territoire</li> </ul>



# Diagnostic du SAGE : récit rétrospectif et tables rondes

Afin d'éclairer le diagnostic, Mme. Christine GUERIN revient sur l'envoi du « récit rétrospectif » et des « déterminants » préalablement à la réunion. Le « récit rétrospectif » se veut là pour expliquer l'évolution du territoire dans ses rapports à l'eau. Sa rédaction, non rendu obligatoire dans le cadre d'une démarche SAGE, est apparue importante pour que la réflexion prospective à venir s'appuie sur une bonne rétrospective : « comprendre d'où nous venons pour définir vers où nous voulons aller ». Et de rajouter que l'état des lieux donnait une photographie du territoire, le récit en est le film. Il donne une vision dynamique des choses et permet de mieux comprendre l'évolution du territoire, les grandes forces qui l'ont accompagné, et donc l'héritage avec lequel il faut composer aujourd'hui.

*Nota Bene : Le « récit rétrospectif », dans son contenu, n'est pas rappelé ci-après mais joint au présent compte rendu.*

En complément du décor territorial que le « récit rétrospectif » dépeint, Mme. Christine GUERIN souligne que celui-ci relève de « déterminants », souvent extérieurs au périmètre du SAGE. Si le SAGE n'a pas vocation à infléchir ces orientations extraterritoriales, il se doit de les considérer comme facteurs d'influence sur les thématiques du SAGE. Mme. GUERIN ne détaille pas ces déterminants d'ordre économiques, sociologiques, politique, ..., mais renvoie au document envoyé au membre de la CLE en préparation de la réunion.

*Nota Bene : Les « déterminants » ne sont pas rappelés ci-après mais dépeints dans le document joint au présent compte rendu.*

A l'issue de cette présentation, Mme. Christine GUERIN remet en mémoire les différents points clés de l'état initial selon les 4 thèmes retenus : quantité, qualité, milieu, aménagement-gouvernance-paysages.

*Nota Bene : Les « points clés » ne sont pas rappelés ci-après mais listés dans le document joint au présent compte rendu.*

Elle invite ensuite les membres de la CLE et personnes associées à se répartir dans chacun des 4 groupes thématiques pour travailler, sous forme de tables

rondes, sur les différents enjeux proposés. Les participants sont appelés à s'exprimer autour de ce qui est « en jeu » à savoir : « ce que nous souhaitons gagner et reconquérir » et « ce que nous craignons de perdre ». Plus spécifiquement, ils sont conviés à faire valoir leurs avis sur les 4 questions suivantes :

- Qu'est-ce qui joue favorablement sur le territoire vis-à-vis de cet « en jeu » ?
- Qu'est-ce qui est défavorable, aujourd'hui, pour la bonne prise en compte de cet « en jeu » sur le territoire ?
- Quels leviers pouvons-nous espérer mobiliser demain pour répondre à cet « en jeu » ?
- De quels risques faudra-t-il se prémunir ?

Les formulations d'enjeux sont également soumises à leur avis pour modification éventuelle.

Un « récit rétrospectif » pour donner « une épaisseur territoriale » à la gestion de l'eau.

Les déterminants qui en ressortent et qui expliquent les évolutions décrites.

Des tables rondes organisées autour des 4 thématiques du SAGE et plus précisément, autour de 12 propositions d'enjeux



# Diagnostic du SAGE : tables rondes

Chacun des 4 animateurs EPIDOR présente les 3 éléments « en jeu » relatifs à chaque grande thématique (quantité, qualité, milieux, aménagement-gouvernance-paysages).

Ce qui suit rend compte de la restitution des travaux en ateliers (synthèse des ateliers du matin et de l'après-midi).

## ATELIER 1 : QUANTITE

**Atelier 1.1 :** Risques inondation des vallées par débordements fluviaux et, également par submersions marines, pour la Dordogne sous influence fluvio-maritime : acceptation, adaptation, prévention

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Présence de spécialistes sur le territoire pour gérer cette question : EPIDOR, EDF, DREAL Nouvelle-Aquitaine, ...	Perte de l'effet morphogène de la majorité des crues du fait de la présence des barrages : "effacement" des crues fréquentes
Dordogne : zones d'expansion de crues protégées grâce aux PPRI	Manque d'information vis-à-vis des habitants, des élus et des porteurs d'activités : "faire savoir, voir le risque". Perte de la culture du risque
Les barrages hydroélectriques de la Dordogne écrêtent les petites et moyennes crues même si ce n'est pas leur vocation	Sujet compliqué
Démarges en cours en matières de gestion du risque inondation : PPRI, PAPI, TRI, cartographie "grande échelle" du ruissellement	Présence des digues en aval qui peuvent accroître le risque en aval pour les débordements fluviaux (obstacles discontinus ; obstacles à la continuité latérale)
Meilleure sensibilisation des élus au phénomène (via les PLU, SCoT, ...)	Gestion actuelle des digues
Plans Communaux de Sauvegarde	Constructions en zones inondables
	Diminution des zones d'expansion des crues
	Pas de PPRI sur tous les affluents (ni d'AZI)
	Protection insuffisante des zones humides
	Action des barrages en matière d'écrêtement des débits non formalisée au travers du cahier des charges des concessionnaires
	Hétérogénéité de traitement du risque selon les PPRI (niveaux divers par exemple entre Pessac et St-Seurin : crues de référence différentes)
	Artificialisation des sols
	Aucune coordination "inter-bassins" du risque : Dordogne-Garonne-Estuaire
DEMAIN	
Positif	Négatif
Mise en œuvre de solutions fondés sur la nature ("solutions naturelles") pour diminuer le risque (restauration de zones humides, ...)	Changement climatique : événements pluvieux et tempétueux plus intenses et plus fréquents
Compétence GEMAPI qui permet de "ramener" la gestion du risque inondation à un échelon plus local	Changement climatique : élévation du niveau des mers
Développement de la prévention	
Sauvegarde / augmentation des zones d'expansion de crues sur les affluents?	
SAGE Dordogne Atlantique : travail sur la culture du risque (notamment au travers de la retranscription de la mémoire des riverains)? Nouvelle forme de DICRIM?	

## Atelier 1.2 : Diminution du ruissellement et de ses impacts

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Prise de conscience de la problématique "ruissellement" via la prise de compétence GEMAPI et grâce aux épisodes récents ayant impacté le territoire	Manque de haies
Ouvrages-dispositifs de régulation (bassins, chaussées réservoirs)	Fossés inadaptés : sous calibrage en zones urbaines, entretien hétérogène (voire aucun entretien) en zones rurales
Evolution des mentalités et des pratiques agricoles	Alerte manquante
	Manque de données / connaissances sur les zones inondables (affluents de la Dordogne en particulier)
	Imperméabilisation croissance : artificialisation des espaces (urbanisme, agriculture, parkings "tout bitume",...)
	Réflexe du "tout tuyau" : le drainage comme une solution de maîtrise brusque et directe des écoulements
	Monoculture sur de grandes surfaces

DEMAIN	
Positif	Négatif
Modification des pratiques culturales-agricoles pour favoriser une meilleure infiltration des eaux : agroforesterie, augmentation des couverts hivernaux, labours (accroissement du pouvoir de rétention d'eau des sols), plantation de haies, ...	Changement climatique
Multiplication des démarches-solutions bénéfiques au ralentissement de l'eau et à son infiltration, en ville et en milieux aquatiques connexes : protection-restauration des zones humides, toits et murs végétalisés, noues et autres bassins de rétention "naturels", coefficient d'imperméabilisation, plantations en ville, ...	Difficulté pour la conception des ouvrages
Prise de conscience améliorée des effets induits par l'imperméabilisation des sols en matière de risque	
Retenues collinaires	
Evolution des pratiques agricoles	
Formation-sensibilisation des agricultures à la problématique via les chambres consulaires	
Diminution de l'imperméabilisation, hausse de l'infiltration	
Prise en compte dans les documents d'urbanisme de la gestion des eaux pluviales	

**Atelier 1.3** : Récurrence et sévérité accrue des étiages des affluents de la Dordogne : une nécessaire recherche d'équilibre entre la disponibilité en eau et les besoins utiles aux usagers ainsi qu'aux milieux naturels

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Dordogne réalimentée en étiage sévère avec, en général, un débit supérieur au débit garanti apparaissant dans le cahier des charges du barrage d'Argentat	Valeur de débit garanti d'Argentat, aujourd'hui inférieure au potentiel de restitution. Révision nécessaire de cette valeur réglementaire?
Présence d'un OUGC	Manque d'information-sensibilisation sur les étiages
Retenues (collinaires) de substitution déconnectées	Gestion peu évidente des cours d'eau
Systèmes d'irrigation plus économes en eau	Crise récurrente sur les affluents
	Gestion des étiages a posteriori
	Récurrence des arrêts sécheresses
	Aggravation des étiages (durée, intensité)
	Connaissance insuffisance des "quotas" et prélèvements réalisés ("débits autorisés / débits prélevés")
	Pratiques en matière d'arrosage parfois inadaptées (en plein soleil, sans règle par rapport aux heures de la journée)
	Réglementation "obscur" en matière de prélèvements par forage
	Autorisations de prélèvement dans des secteurs inopportuns (question d'équilibre entre la disponibilité de la ressource et les besoins)
	Assèchement des zones humides (notamment par drainage agricole, ...)
Stockage de l'eau	
DEMAIN	
Positif	Négatif
Profiter du renouvellement des concessions hydroélectriques pour intégrer dans les cahiers des charges des débits restitués supérieurs (cas d'Argentat notamment)	Changement climatique
Application (smartphone) sur les cours d'eau	Augmentation de la population et des besoins
Adaptation des pratiques culturales aux changements climatiques	Conflits entre prélèvements à vocation alimentaire-domestique et agricole
Comportement-culture citoyenne : sensibilisation aux scolaires	Arrosage des vignes
Soutien d'étiage grâce aux retenues de substitution déconnectées	
Réutilisation des "eaux grises"	
Changements en matière d'assolement	
Amélioration de la gestion des étiages ("espoir d'amélioration"), notamment par sauvegarde d'un débit minimum biologique nécessaire à la vie aquatique et par définition de niveaux d'eau ou seuils "préventifs" pour les usages agricoles de l'eau	

## ATELIER 2 : QUALITE

**Atelier 2.1** : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : la qualité des eaux

AUJOURD'HUI	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Prise de conscience de la société qui engendre une pression pour les changements de pratiques	Manque de diagnostic écotoxicologique, effets cumulés des molécules, flux admissibles, substances émergentes, substances médicamenteuses
Démarches existantes de mutation de l'agriculture (expérimentation, organisation, programmes d'action, ...)	Formation des élus insuffisante
Organisation en place pour la gestion de l'eau (syndicats rivière, ...)	Manque de pédagogie/sensibilisation pour l'utilisation des phytosanitaires par particuliers et collectivités
Existence encore de polycultures sur l'amont du BV	Insuffisance des contrôles (pouvoir de police de l'environnement)
Connaissance des sites pollués	Coûts de collecte des déchets non incitatifs (problèmes des dépôts sauvages, prioriser sur déchets dangereux)
	Connaissance non suffisante des anciens sites pollués, décharges sauvages
	Manque de valorisation des connaissances locales pour reconquête du bon état (réglementation parfois insuffisante, manque de pragmatisme)
DEMAIN	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Augmentation de la préoccupation des habitants et développement des consom'acteurs	Changement climatique, étiage, thermie, concentration des pollutions
Changement de pratiques agricoles, agroécologie	Evolution démographiques, pression urbanisme croissante
Suivis et traitements plus poussés des substances émergentes	Risque de pollution liée aux sites pollués, déchets dangereux
Meilleure sensibilisation à l'utilisation des médicaments	Réduction trop lente de l'utilisation des phytos et forte rémanence
Rôle de la CLE : instance de décision sur les dossiers les plus problématiques (IOTA, ICPE, toutes nouvelle installations)	

**Atelier 2.2** : La diminution des pollutions et l'atteinte des objectifs DCE : l'assainissement et les rejets dans les milieux

AUJOURD'HUI	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Présence des SATESE, appui technique	Manque de formation, information des élus et des professionnels
Bonne conformité des STEP collectives	ANC : manque de moyen et de contrôle de conformité
Volonté de développement de la baignade	Rejets agricoles pas suffisamment traités
Investissements sur le renouvellement des STEP, campings, ANC	Manque de transparence pour rejets industriels, cas de rejets accidentels
Zones à urbaniser en fonction des réseaux publics d'assainissement	Manque de contrôle
	Document d'urbanisme : pas de consultation des syndicats
	Insuffisance des diagnostics de réseaux, manque de connaissance des rejets directs, problème du renouvellement des réseaux
	Epanchages : méconnaissance des impacts réels (substances dangereuses), plans d'épandage non obligatoire
	Zones urbaines, rejets pluviaux insuffisamment gérés
	Manque de valorisation des acteurs de terrain
DEMAIN	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Baisse de la consommation, démarches d'économies d'eau	Augmentation démographique, STEP sous-dimensionnées
Amélioration des techniques de traitement	Insuffisance des capacités à investir pour infrastructures en particulier les réseaux
Réutilisation des eaux usées pour usage domestique, agricole ou irrigation (golf, espaces verts...)	Etiages : diminution des débits et des capacités de dilution, augmentation des concentrations en polluants
Optimisation de la répartition territoriale des usages	
SAGE = outil pour les élus et professionnel (formation , information)	
Traitement tertiaire et ZRV pour réalimenter cours d'eau assec en étiage	

### Atelier 2.3 : Durabilité de l'offre quantitative et qualitative en eau potable

AUJOURD'HUI	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Nappes profondes de bonne qualité et naturellement protégées	Réseaux : problème des rendements faibles, manque de financements pour renouvellement
Périmètres de protection de captages	Problème des CMR (cancérogène, mutagène, reprotoxique)
SAGE nappes profondes	Problème de gouvernance en mairie
Démarches existantes tel que le PAT Bergerac : vision long terme et débouchés économiques	Prescriptions des PCC pas suivies ni contrôlées
	Problème quantitatif des nappes profondes (renouvellement extrêmement lent)
	Augmentation de la population estivale
	Nappe alluviale en mauvaise qualité
	Risque de contamination des nappes avec forages non protégés
DEMAIN	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Economies d'eau par la réutilisation pour particuliers, industriels, agriculteurs, collectivités	Changement climatique : augmentation de la consommation lors des fortes chaleurs, diminution des ressources lors des étages, augmentation des besoins en irrigation
Nouvelles règles ou actions innovantes, projets	Augmentation de la pression sur les nappes profondes, ressource limitée
Transfert AEP en surface (opportunité en quantité, menace en qualité)	Développement du tourisme : augmentation de la pression lors des étages
Liens entre schémas et outils stratégiques	Changement d'occupation des sols, moins bonne recharge des nappes
Compétences aux EPCI-FP 2020 ou 2026	Ressource de substitution : transfert vers eau de surface avec problèmes qualitatifs
	Priorisation des usages

## ATELIER 3 : MILIEUX

### Atelier 3.1 : L'inscription des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement

AUJOURD'HUI	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
Initiatives novatrices et intéressantes (pour exemple en Dordogne où sont encouragés les parkings à base de castines)	L'urbanisation, notamment en lien avec la forte dynamique bordelaise (visions intégrées à favoriser pour maintenir, restaurer les continuités écologiques)
Existence d'espaces verts dédiés à l'expression des milieux naturels : vraie plus-value pour le cadre de vie (îlots de fraîcheur notamment dans un contexte de changement climatique)	Tendance à la sectorisation des domaines de compétence par opposition à la vision intersectorielle : manque de transversalité entre les disciplines et les acteurs
Dynamique de type Aménag'Eau	Manque de moyens en ingénierie dans les petites collectivités pour prendre en compte les enjeux de continuité et de zones humides
Initiatives intéressantes autour de la reconstitution de haies en lien avec le vignoble (dynamique à encourager et à déployer)	Multiplication des grandes cultures en "Openfield" responsable de la disparition des haies dans les fonds de vallée
Maison de la biodiversité en Dordogne : initiative permettant une meilleure prise en compte des zones humides dans l'aménagement du territoire	Ouvrages hydrauliques (seuils, vannes) associés à des moulins non fonctionnels : création de discontinuités piscicoles et sédimentaires pour un usage inexistant
Documents d'urbanisme et zones humides : inscription de leur préservation	Tendance à la multiplication de recherche en eau souterraine face au contexte de changement climatique avec risque induit d'aggravation des problématiques de tarissement (en particulier pour les ouvrages en tête de BV et en secteurs karstiques)
DEMAIN	
<i>Positif</i>	<i>Négatif</i>
	Accroissement de l'artificialisation des sols
	Manque de partenariat intersectoriel

### Atelier 3.2 : L'expression du potentiel écologique des milieux aquatiques

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Agriculture biologique (à favoriser)	Tendance à la déprise agricole (nécessité de maintenir l'activité agricole pour garder des milieux ouverts et attractifs qui sont des supports de biodiversité)
Présence des grands migrateurs : un véritable atout à préserver (problématique de la continuité écologique sur le Bergeracois)	Sols nus en hiver : risque d'érosion, perte de sol, accélération des écoulements vis-à-vis des zones aval
Variété des contextes entre l'amont et l'aval (secteur amont de canyon, secteur médian d'élargissement, secteur aval sous influence maritime). Diversité des milieux à faire valoir	Disparition / dégradation des zones humides (et par là même de leurs fonctionnalités : auto-épuration, stockage d'eau, ...)
Recolonisation des milieux par la loutre (à faire perdurer)	Bouchon vaseux et colmatage - détoxynation associée du milieu (processus de décantation l'emportant sur le processus d'évacuation par chasse hydraulique)
Limitation / arrêt de l'emploi des phytosanitaires (mais reste à intégrer dans les plans de désherbage une meilleure prise en compte des espèces végétales invasives)	Barrages bergeracois : obstacles à la libre circulation des grands migrateurs Barrages de haute Dordogne : régulation des débits par nécessairement en adéquation avec les enjeux de l'aval, notamment de celui inhérent au bouchon vaseux
Présence de "bullides", zones intéressantes en matière de ressource en eau (milieux sensibles toutefois, notamment vis-à-vis des rabattements de nappe)	Erosion, lessivage des sols (processus nourrissant notamment le corps du bouchon vaseux)
Opération d'effacement de seuils et/ou obstacles à la continuité écologique (effets néanmoins sur les exutoires de sources? sur les zones humides?) --> vers une nécessaire vision plus intégratrice des équilibres eaux de surface - eaux souterraines	Perception sociale autour des zones humides (souvent négative)
	Mise hors d'eau des zones de frayères localement (notamment sur la Lidoire avec de nombreuses zones stagnantes par manque d'eau)
	Fauche par les collectivités à des périodes parfois inopportunes (sans prise en compte des espèces protégées et invasives présentes). Nécessité de mise en place d'une fauche différenciée
	Image forte de la Dordogne qui occulte celle de ses affluents
	Recalibrages / curages des cours d'eau responsables notamment de la disparition de nombreuses zones humides (rupture des relations nappe-rivière, activation de pertes en zones karstiques)
	Perte de lien avec la rivière en tant que milieu (rivière plutôt vue comme un support d'activité, notamment de pêche)
	Déprise agricole et disparition de l'élavage dans les palus
DEMAIN	
Positif	Négatif
Redéfinir la vocation des espaces relictuels de zones humides selon les territoires : garantir leur maintien en leur octroyant une vocation (adaptée à leur sauvegarde : état et fonctionnalités) reconnue dans la planification territoriale	
Pour les espaces non en danger mais sous statut privé, intérêt d'accompagner pour la mise en œuvre d'outils garantissant la fonctionnalité et la vocation écologique de ces espaces	

### Atelier 3.3 : La compatibilité de la qualité des milieux aquatiques et humides avec les usages qu'ils supportent

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Initiatives existantes sur le territoire ("bonnes pratiques")	Perte de fonctionnalités de nombreuses zones humides (à maintenir, voire restaurer)
	Etiages de plus en plus sévères et récurrents : baisse du potentiel épuratoire des cours d'eau (garantie des usages que ces cours d'eau supportent à long terme?)
	Méconnaissance des liens entre "eaux de surface et eaux souterraines", notamment en matière de prélèvements et d'incidences des prélèvements
	Entretien des ANC liés à l'hôtellerie de plein air ; nécessité de garantir cet entretien au regard des différences de flux été - hiver
	Inondations responsables de pollutions des milieux par transferts de flux polluants (quid de la mémoire du risque et des aménagements réalisés au droit d'espaces inondables et de "chemins d'eau")
	Recalibrage (et plus globalement travaux d'hydrauliques) des cours d'eau : responsable de la perte de fonctionnalité naturelle des cours d'eau
Usages à adapter aux milieux et non le contraire	
DEMAIN	
Positif	Négatif
Retours d'expérience des bonnes pratiques : un appui pour l'action	Impact financier lourd pour la réalisation de travaux de restauration de la fonctionnalité naturelle des cours d'eau
Usages à adapter aux milieux et non le contraire	

## ATELIER 4 : AMENAGEMENT, GOUVERNANCE, PAYSAGES

**Atelier 4.1 :** La question de l'eau : une collaboration intersectorielle, entre orchestration du jeu d'acteurs et recherche indispensable d'un partenariat

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
SAGE en place sur le territoire : "outil de connaissance, de vulgarisation et de concertation autour de la question de l'eau", "outil de planification puissant" (un socle de données importantes et variées)	Difficulté de mise en cohérence des différentes structures (notamment gestionnaires de l'eau et de l'aménagement du territoire) et des ambitions : "millefeuille" structurelle (clarification des compétences, ...) et multiplicité des politiques territoriales Force de parole des syndicats souvent insuffisante vis-à-vis des collectivités
CLE du SAGE représentative de tous les acteurs du territoire	
Outils de communication existants sur l'eau dans le territoire du SAGE	
Existence d'ores et déjà d'outils de planification pouvant être valorisés (notamment via les données qu'ils offrent)	
DEMAIN	
Positif	Négatif
Evolution législative et déclinaisons territoriales (compétence GEMAPI, assainissement, eau potable) : opportunité de prendre en compte l'eau dans l'aménagement du territoire	Perte de cohérence d'action à l'échelle hydrographique : gestion par EPCI et non par bassin versant (compétence GEMAPI) Limites au partenariat et au décloisonnement dans les échanges, dans l'orchestration des décisions : maintien des tensions entre représentants de questions fortes (ressource, santé, agriculture, ...)
Définition d'une charte territoriale, à l'échelle du SAGE, en lien avec les documents d'urbanisme	
Positiver la démarche SAGE : "ne pas juger les actions passées sous l'angle du présent mais sous celui des politiques passées", mettre en avant le positif du territoire, des actions d'évolution actuelles, ...	
Développement des moyens pour mieux faire connaître la démarche SAGE	
Etre dans la complémentarité et non dans la confrontation : création / orchestration d'espaces complémentaires de gouvernance. Echanges intersectoriels et de partenariat	
Communication / sensibilisation / rôle d'intermédiaire : influence de la CLE du SAGE --> la CLE comme lieu d'échanges et de débats notamment sur les sujets cristallisant les tensions. Un "cercle" pour objectiver les données et les échanges	
Formation / sensibilisation des élus à la question de l'eau (notamment sous l'angle de l'aménagement du territoire)	
Création de partenariats avec l'éducation nationale	
Amélioration de la sensibilisation des entreprises et des agriculteurs à la question de l'eau (économies d'eau, ...)	
Communication du SAGE : influence de la CLE au-delà des questions d'eau, au-delà du cercle "humain" de la CLE (notamment formation au plus grand nombre)	
Valorisation / communication par le SAGE autour des retours d'expérience, des innovations positives du territoire : développement du sentiment de fierté, d'appartenance. Rôle de ressource du SAGE	
Actions pédagogiques : partenariat avec l'éducation nationale	
Sensibilisation du monde industriel et agricole	
Contrat cadre viti-vini : nouvelle génération	
Projets collectifs locaux : VitiRev et sa déclinaison en Bergeracois, projet alimentaire Bergeracois, projet développement touristique du Libournais	

**Atelier 4.2 :** Les berges et bords de Dordogne (et de ses affluents ?) comme espaces de loisirs, de sports mais également de lien social et de mise en valeur du patrimoine (culture, bâti, biodiversité)

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
Patrimoine bâti, fluvial, environnemental : clés de voûte de la valorisation du territoire	Législation : tronçonnage des affluents et de la Dordogne au travers de la prise de compétence GEMAPI Absence ou manque de mise en cohérence des différentes initiatives locales, notamment des manifestations (dont fêtes) autour de la rivière Contexte général de la société qui entretient "la rupture du lien social" La présence de la Dordogne "estompe" celle de ses affluents Tendance à parler et à penser prioritairement aux touristes et aux nouveaux arrivants ("les consommateurs de la rivière et de l'espace", ceci au détriment des habitants de longue date
La Dordogne : un axe fort et structurant (environnement, économie, paysages, histoire, ...)	
Pluralité des usages (viticulture, industrie, ...) : l'expression d'une richesse culturelle, d'un savoir-faire et de la valorisation-transformation de la matière première locale (la terre et les produits de sa culture, le bois, la pêche, ...)	
Les rivières : des vecteurs de vie	
"La Dordogne unique et plurielle" : difficulté à avoir des visions multiples et adaptées	

DEMAIN	
Positif	Négatif
La valeur naturelle et culturelle de la Dordogne : la faire valoir, s'en servir pour recréer du lien social, pour valoriser le patrimoine (bâti, gastronomique, environnemental, ...), pour redonner ou améliorer le sentiment d'appartenance et d'identité	Tendance à artificialiser l'activité touristique (un tourisme adapté aux spécificités de la rivière et non l'inverse)
Outils et démarches pédagogiques à destination des habitants : la réappropriation des lieux par la population	Garanti du bon équilibre entre développement touristique et préservation de l'environnement
Schéma de protection des berges?	Séparation / dichotomie des axes Dordogne et affluents
Pluralité des "visages de la Dordogne", notamment sur le plan paysager, topographique : respecter la topographie et les contraintes des berges dans les projets de leur valorisation pour le grand public ; faire le lien entre ces différents visages de la Dordogne au travers des différentes manifestations autour et sur la rivière	
Remise en état et/ou réouverture des chemins de halage	
Valorisation des bords de Dordogne via les sites de baignade	
Travaux sur berge au niveau de secteurs stratégiques pour en faire des "fenêtres" de redécouverte de la rivière	
Recours aux chantiers participatifs (financements participatifs) pour travailler sur la culture de l'eau, la valorisation-protection du patrimoine naturel, ...	
Pluralité de la Dordogne et navigation : variété des embarcations et de leur usage au fil de l'eau	
Communication sur le SAGE et sur les SAGE voisins : opportunité de ne pas être seul sur des sujets "critiques" ou sources de tension notamment, opportunité de développer et/ou rendre concret le concept de solidarité amont-aval --> l'inscription du SAGE dans un réseau plus large	
Le SAGE pour nourrir la prospective à destination notamment des élus	
Attractivité de la Dordogne et des trois grands sous-secteurs distingués sur le bassin (amont, médian, aval)	

**Atelier 4.3** : La richesse patrimoniale, les identités paysagères, leur mise en valeur et la notion d'appartenance au territoire

AUJOURD'HUI	
Positif	Négatif
La vigne et les bois : une identité forte et à préserver	Impacts paysagers des activités économiques : gravières, projets de photovoltaïques ou de lacs artificiels (sur nappe), industries, ...
Manifestations (fêtes et autres) sur et autour de la rivière	Palus : mise en culture des palus (remplacement du pâturage par la vigne et les grandes cultures)
	Extension des zones urbaines
Préservation des zones humides : entre prise en compte et oubli	
DEMAIN	
Positif	Négatif
Réinscrire / réinvestir l'objectif "Réserve de Biosphère" du bassin de la Dordogne	
Activer l'outil "Réserve de Biosphère" du bassin de la Dordogne"	
Complémentarité des manifestations sur et autour de la rivière	
Le SAGE comme organe décisionnaire et de gouvernance de la Réserve de Biosphère : rôle complémentaire de la CLE	
Maintien et re-création de la diversité paysagère	
Opportunité de l'histoire : retrouver une identité paysagère au travers et grâce à la reconstitution des haies bocagères dans les vignes	
Travail autour de l'interface "bâti-eau" : fenêtre paysagère (travail du CAUE)	
Mise en lumière de la rivière via les ponts : des fenêtres privilégiées sur le milieu aquatique	
Identité / pluralité de la Dordogne et de ses affluents : des approches différentes	

## Éléments de débat de Mme. Jacqueline RABIC, représentante des pêcheurs professionnels à la CLE

Le Président de la CLE, après avoir excuser Mme. Jacqueline RABIC pour son absence du jour, indique que cette dernière a transmis un certain nombre d'observations à son attention. Ces observations, comme demandées, sont versées au présent compte rendu pour être prises en compte dans la phase de diagnostic.

Ci-après les principales observations formulées :

- Inquiétude face aux effets du changement climatique, à savoir la faiblesse des débits de la Dordogne en période estivale et la remontée du bouchon vaseux mais aussi l'augmentation des températures et l'importance de « l'éco-évaporation » en période de canicule
- Importance d'œuvrer pour une meilleure qualité de l'eau, notamment au regard de la diminution

attendue des débits : limiter-retirer les pollutions à la source, faire et promouvoir des économies d'eau (notamment dans le domaine agricole en période estivale)

- Favoriser l'agroforesterie, la plantation de haies et autres solutions basées sur la nature pour limiter les pertes en eau des sols et le ruissellement, l'érosion des sols, le transfert de polluants, ...
- Inquiétude face à la diminution constante des migrateurs tels que l'alose, la lamproie et la saumon, diminution imputable en partie au blocage des poissons dans leur migration (barrages) et à la présence d'espèces invasives comme le silure.

*Nota Bene : Le courrier de Mme. Jacqueline RABIC, représentante de la pêche professionnelle au sein de la CLE, est joint à ce compte rendu.*

## Éléments de synthèse à chaud

### Ateliers « quantité »

Deux sujets suscitent des opinions divergentes, voire des interrogations :

- **Le stockage de l'eau agricole**, notamment dans la perspective du changement climatique et au regard des restrictions d'usage d'ores et déjà enregistrées sur le territoire depuis une décennie. Il ne fait pas consensus (des « oui », des « non ») et est évoqué comme une solution éventuelle mais non généralisable à l'ensemble du territoire. Il renvoie plus globalement à l'insuffisance d'une solution unique au changement climatique et, a contrario, à la nécessaire mise en œuvre d'alternatives variées.
- **Les barrages hydroélectriques** et leur effet en matière d'écrêtement des crues : rôle positif ou non ? Avec la disparition d'un grand nombre de crues, quid de la réaction du territoire lorsque celui-ci sera soumis à un événement d'inondation très intense ? La question du débit restitué est également soulevée. Plus globalement, le rôle des barrages vis-à-vis de l'hydrologie de la Dordogne est posée en termes de perte de culture du risque inondation, d'influence de l'artificialisation des débits sur l'hydrogéomorphologie de la rivière et de volumes restituables au milieu sous l'angle de l'aléa sécheresse.

### Ateliers « qualité »

Il apparaît souvent difficile de distinguer les « atouts-faiblesses » des 3 enjeux initialement proposés, ces derniers se recoupant plus ou moins.

Un certain nombre de points communs aux trois enjeux sont apparus :

- **Faiblesses** (« le négatif aujourd'hui »)
  - Manque de formation, information des élus et des professionnels
  - Manque de contrôles.
- **Opportunités** (« le positif demain »)
  - Mise en œuvre du SAGE, outil pour les élus et les professionnels (formation, information)
  - Optimisation de la répartition territoriale des usages.
- **Menaces** (« le négatif demain »)
  - Changement climatique : aggravation des sécheresses et des étiages (diminution des débits et des capacités de dilution, augmentation des concentrations en polluants, augmentation de la thermie, augmentation de la consommation lors des fortes chaleurs, diminution des ressources lors des étiages, augmentation des besoins en irrigation, augmentation de la pression sur les nappes profondes, ressource limitée)
  - Augmentation démographique : pression sur la ressource en eau potable, stations d'épuration sous-dimensionnées, urbanisme croissant, augmentation des surfaces imperméables.
  - Développement du tourisme, augmentation de la population estivale.

- Insuffisance des financements : diminution des crédits dans les collectivités, baisse des capacités à investir pour les infrastructures (réseaux et maintenance en particulier).

Globalement, pour ce qui est de la qualité des eaux, les acteurs territoriaux s'accordent sur les enjeux de l'eau retenus et alertent sur les risques à venir. La planification à l'échelle du SAGE apparaît primordiale pour assurer une solidarité territoriale et pour répondre aux multi-usages de l'eau sur le bassin.

Deux sujets font par ailleurs consensus : 1/ le manque de connaissance en termes de substances, d'origine des pollutions et de leurs impacts ; 2/ les augmentations des pressions lors des étiages.

Enfin, la présence et la nécessaire limitation des phytosanitaires ainsi que le changement climatique ne font plus débat et sont à considérer dans la suite de la démarche SAGE.

#### Ateliers « milieu »

Au titre de la thématique « milieu », à savoir « Une biodiversité remarquable mais en péril » est préférée la formulation « Une biodiversité remarquable mais fragile (ou sensible) ».

Les énoncés de deux des 3 enjeux ont été discutés ; des alternatives ont été proposées :

- **Enjeu 1** : « Valorisation du potentiel écologique et diversité des milieux aquatiques » en lieu et place de « L'expression du potentiel écologique des milieux aquatiques » (difficulté d'appréhension du mot « expression »).
- **Enjeu 2** : « Préserver (ou favoriser) les continuités écologiques et les zones humides dans le territoire et son aménagement » OU « Rétablir et conserver les continuités écologiques et les zones humides dans le territoire et son aménagement en priorisant l'action sur les zones à enjeu » en lieu et place de « L'inscription des continuités écologiques et des zones humides dans le territoire et son aménagement ».

Un quatrième enjeu inhérent à la thématique « milieu » a été proposé à l'issue des échanges d'ateliers, à savoir **l'enjeu « bouchon vaseux »**.

Trois points forts sont ressortis des débats quant à l'évolution de ce processus naturel, évolution qui aujourd'hui va dans le sens d'une intrusion du corps sédimentaire de plus en plus marquée en Dordogne tidaire : persistance du bouchon vaseux plusieurs mois durant (en lien notamment avec l'étiage de la Dordogne), conditions physicochimiques dégradées,

avancée du corps sédimentaire vers l'amont. Les trois points forts évoqués :

- **La nécessaire limitation de l'érosion des sols** : une évolution dans les pratiques d'utilisation des sols est observée mais demande à être confirmée et accompagnée dans le futur pour aller plus vite.
- **La nécessaire solidarité amont-aval dans la gestion des barrages de haute Dordogne** : plus de coordination entre les territoires amont et aval pour un partage des enjeux de chacun des territoires et une démarche intégratrice
- **L'importance de créer toutes les conditions requises pour éviter l'aggravation du phénomène.**

Outre la question même de la biodiversité, **le changement climatique et ses effets en matière de quantité d'eau sont apparus fondamentaux** au travers des ateliers « milieu ». De la disponibilité en eau dépendra fortement la conservation et la richesse de la biodiversité.

#### Ateliers « aménagement »

**La question de l'interdisciplinarité, à savoir du travail partenarial et entre disciplines diverses**, est revenue à plusieurs occasions. Elle est apparue comme un levier fort et indispensable pour une meilleure prise en compte des questions d'eau dans l'aménagement et l'économie du territoire notamment. Même si des avancées en la matière sont relevées, les partenariats restent à renforcer, à asseoir et à faire perdurer dans le temps. La CLE en tant que « petit parlement de l'eau » dont la composition est garante d'une bonne représentativité des acteurs territoriaux, apparaît avoir tout son rôle à cet effet. La CLE semble devoir évoluer-se renforcer pour que son rôle, au-delà de celui conféré dans le cadre de l'élaboration du SAGE, soit celui de facilitateur de données, d'échanges et de terrains d'entente sur des sujets conflictuels notamment. **Le rôle et la reconnaissance de la CLE (et du SAGE) semble devoir être un pilier fort pour l'avenir du territoire.**

**La pluralité des visages de la Dordogne ainsi que sa tendance à « estomper » ses affluents** sont également apparues être des points forts à ne pas déconsidérer dans le SAGE. La Dordogne Atlantique doit être appréhendée et valorisée selon la variabilité de ses sections : de la vallée étroite au niveau des contreforts calcaires (amont) à la vallée fleuve à l'approche de l'estuaire (aval). Véritable clé d'entrée sur le territoire, la Dordogne occulte néanmoins ses tributaires, pourtant essentiels dans la vie du territoire (assainissement, prélèvements, ...), dans la structuration des paysages et dans la valorisation-protection des



trames vertes et bleues. Le renforcement de leur place, de leurs fonctions et de leurs intérêts interroge les membres de la CLE.

Au sortir de la restitution des 4 ateliers, **M. Serge FOURCAUD** insiste sur le fait que les travaux de la journée aient été riches, voire même tendus par la profusion des échanges. Il remercie les membres CLE présents pour leur active participation.

Les ateliers autour des 12 enjeux prédéfinis et regroupés en 4 thématiques ont donné lieu à de riches échanges de la part des membres de la CLE.

Sans détail du contenu des propositions quant aux éléments positifs-négatifs, actuels-futurs, inhérents à chacun des enjeux, différents points ont fait débat, notamment : la relative imbrication de certains enjeux entre eux, l'importance du changement climatique et de ses effets, la pluralité de la Dordogne à l'échelle du territoire et le traitement différenciée qui peut en être attendue, la richesse de la biodiversité mais sa sensibilité aux facteurs inter et extra-territoriaux, la question forte de solidarité « au-delà des frontières du SAGE » (notamment pour ce qui est du bouchon vaseux et des inondations).



# Questions diverses

**M. Serge FOURCAUD** expose aux membres CLE deux sujets soumis à leur avis :

- Questionnaire du Ministère de l'environnement sur le fonctionnement des Commissions Locales de l'Eau. Réponse attendue pour le 28/10/2019.
- Organisation des prochaines commissions thématiques dans le cadre de la co-construction du diagnostic du SAGE.

Sur le premier point, Mme. Christine GUERIN rend compte des différents retours qui ont été faits à la structure porteuse du SAGE, suite à la mise en consultation d'une proposition de réponse au questionnaire auprès des membres CLE. Le projet définitif de réponse au nom de la CLE intégrant les différentes remarques, celui-ci est soumis à approbation des membres CLE présents. Le projet est adopté sans remarque complémentaire.

Sur le deuxième point, M. Serge FOURCAUD souligne la difficulté rencontrée à rassembler les membres CLE et plus largement les acteurs du territoire à l'occasion de réunions SAGE du fait d'emplois du temps souvent surchargés. Aussi, il soumet à délibération des membres CLE deux propositions d'organisation des 4 commissions thématiques à organiser fin 2019 : 1 commission thématique par jour avec une sortie terrain illustrative (soit 4 jours au total de rencontre) OU 2 commissions thématiques regroupées sur une seule journée (soit 2 jours au total de rencontre). L'assemblée opte pour la deuxième proposition. M. David THOMAS ARCHAMBEAU, représentant d'EDF, propose qu'une des journées se tienne du côté de Mauzac afin de pouvoir l'agrémenter d'une visite de l'actuel chantier de la passe à poisson du barrage hydroélectrique du même nom. La proposition est accueillie et adoptée chaleureusement par l'assistance.

**Mme. Christine GUERIN** présente les documents de communication, documents établis en réponse à la demande de la CLE de rendre plus visible la démarche SAGE. Ces documents se compose :

- d'une plaquette recto-verso intitulée « Un territoire engagé pour la gestion de l'eau »
- d'une plaquette 4 pages intitulée « La Dordogne Atlantique et le SAGE en 8 questions ».

A destination des élus et des habitants, ces documents doivent être transmis aux 311 communes du SAGE ainsi qu'aux EPCI afin qu'ils puissent notamment être adjoints aux bulletins municipaux, et ainsi toucher un plus large public.

Les documents, en première lecture, reçoivent l'approbation de l'assemblée. Leur envoi, au nom de la CLE, sera complété par celui du film « La belle endormie », film de synthèse de l'état initial présenté lors de la précédente séance de CLE. La version diffusée intègre d'ores et déjà les différentes remarques formulées par la CLE.

**M. Bruno LEMENAGER** prend la parole pour informer l'auditoire des actualités diverses de l'agence de l'eau Adour-Garonne (AEAG) :

- Révision de l'état des lieux SDAGE Adour-Garonne : présentation des travaux en décembre 2019. Réunion s'inscrivant dans le cycle de préparation du nouveau SDAGE ;
- Dernière lettre d'actualité de l'AEAG (« Lignes d'eau ») : information relative à l'investissement de la Région Nouvelle Aquitaine en matière d'eau, de changement climatique ;
- 18 novembre 2019 : colloque « Safe Water Summit » sur l'eau et les questions sanitaires (« Quelle eau boirons-nous demain. Tous acteurs de notre santé »).



- Comité de bassin Adour-Garonne : le comité essaie de plus en plus de travailler « en sous-bassins ». Volonté a priori d'associer très rapidement les CLE des différents SAGE (réunion des Préfets prévue à cet effet). Souhait d'intégrer les CLE, représentants des territoires dans les décisions des commission territoriales.

**M. Serge FOURCAUD** clôture la séance en remerciant auparavant l'assemblée pour sa présence et sa participation active.

Le projet de réponse collective au questionnaire du Ministère de l'environnement sur le fonctionnement des CLE, après modifications, sera transmise au nom de la CLE, pour le 28 octobre 2019.

La co-construction du diagnostic du SAGE donnera lieu à 2 commissions thématiques fin 2019 : organisation sur 2 journées complètes.

Plaquettes et film « La belle endormi » seront diffusés auprès des 311 communes du SAGE et des EPCI afin de toucher un plus large public.



Adresse

EPIDOR

Place de la Laïcité, 24 250 Castelnau-la-Chapelle

05 53 29 17 65 / [eptb-dordogne.fr](http://eptb-dordogne.fr)

Contact

Christine GUERIN

Animatrice du SAGE Dordogne Atlantique

06 30 53 96 64